

PRINTEMPS-ÉTÉ 2025

nouvelles de CANDIAC



CANDIAC
ma ville sous les arbres

Hôtel de ville

100, boulevard Montcalm Nord
450 444-6000
accueil@candiac.ca

Service des loisirs

59, chemin Haendel
450 635-6020
loisirs@candiac.ca

Cour municipale

100, boulevard Montcalm Nord
450 444-6060
cour@candiac.ca

Service des travaux publics

80, boulevard Montcalm Nord
450 444-6040
travauxpublics@candiac.ca

Jours fériés

Les services municipaux seront fermés
le mardi 24 juin ainsi que le mardi
1^{er} juillet dans le cadre des journées fériées.

Vignette de la page couverture

Un retour très attendu de la Zumba cet été sur la Scène Cascades, une activité populaire et très appréciée des Candiacois depuis plusieurs années. Consultez la programmation dans le cahier Cadence - été 2025 afin de ne manquer aucune séance au grand air!

Votre conseil municipal



Mélanie Roldan
District la Promenade



Vincent Chatel
District Champlain



Kevin Vocino
District Saint-Laurent



Jean-Michel Roy
District Fouquet



Anne Scott
District Montcalm



Marie-Josée Lemieux
District Jean-Leman



Daniel Grenier
District Deauville



Chantal Goyette
District De la Gare

Mot du maire

Chers citoyens,

La saison estivale s'annonce riche en activités et ponctuée de moments agréables à partager avec vos proches. La grande vente-débarras donnera le coup d'envoi lors de la fin de semaine des 24 et 25 mai prochains. Grâce à la carte interactive de Candiac accessible via notre site Web, repérez facilement les résidences à proximité et affichées pour l'événement afin de vous permettre de dénicher des articles près de chez vous.

Avec l'arrivée des journées chaudes, les citoyens sont appelés à consommer l'eau potable de manière responsable. Je vous invite à prendre connaissance des mesures en vigueur et de suivre les recommandations détaillées dans les pages qui suivent ainsi qu'au candiac.ca. Profitons de l'été pour continuer nos efforts collectifs afin d'atteindre une consommation intelligente et raisonnable de notre « or bleu », ressource précieuse de la planète!

Candiac passe à l'action en 2025 avec d'importants investissements attendus par les citoyens pour revitaliser la ville. Parmi eux, le prolongement de l'avenue Joubert qui permettra d'accueillir une nouvelle école primaire, l'ajout d'un parc canin et l'aménagement de terrains de pickleball. Je vous invite à consulter le CandiacVision2033.ca pour connaître la vision du conseil municipal sur l'avenir de la ville. Découvrez des projets axés sur un développement intelligent, harmonieux et durable. Ces projets témoignent de la vitalité de Candiac, de sa capacité d'innovation ainsi que de son engagement envers ses citoyens.

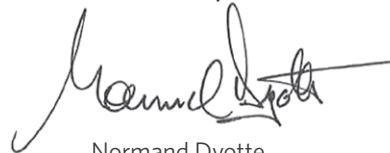
L'an dernier, la limite de vitesse a été ajustée à 30 km/h dans plusieurs rues de la municipalité et, comme toujours, je compte sur votre collaboration pour respecter la signalisation en vigueur. Avec l'approche des vacances qui apportent son lot de déplacements, j'en appelle à votre vigilance pour assurer la sécurité sur nos routes en tout temps.

Cette année, le programme national de classification des Fleurons du Québec se poursuit à Candiac et une visite d'évaluation se déroulera au cours de l'été. Il va sans dire que nous souhaitons ardemment conserver le 5^e Fleuron et à cette fin, tous ensemble, poursuivons nos efforts pour maintenir notre ville belle et colorée durant la saison estivale.

C'est non sans fierté que la Ville de Candiac s'est vu remettre, en mars, le prix Coup de cœur du public des Grands Prix d'excellence 2025 en transport pour son projet pilote sur la sécurisation de zones scolaires, par l'installation de marquage lumineux dans deux traverses piétonnes. Un grand merci à tous ceux et celles qui ont donné leur appui à notre municipalité.

Il ne me reste qu'à vous convier aux différents événements planifiés cet été ainsi qu'à vous souhaiter de profiter pleinement de cette radieuse saison. J'espère avoir l'occasion de vous croiser au cours de l'une ou l'autre des diverses activités offertes à la communauté. Au plaisir!

Votre maire,



Normand Dyotte



Normand Dyotte
Maire

**Les prochaines séances
du conseil municipal sont
prévues le 26 mai et le 14 juillet.**

**Mme Anne Scott, conseillère
du district Montcalm, agira
à titre de maire suppléante
jusqu'en novembre 2025.
Consultez le candiac.ca pour
demeurer informés.**



Vente-débarras avec une carte interactive efficace

La vente-débarras pour la grande fin de semaine du **24 et 25 mai** revient en force cette année, avec sa carte interactive indispensable pour vendre des biens et faire des emplettes. Elle est conçue pour faciliter l'expérience des résidents qui souhaitent faire découvrir à l'avance leur emplacement ainsi que pour aider d'autres citoyens à la recherche d'aubaines locales. Il est encore temps de vous inscrire à l'unique fin de semaine gratuite annuelle à Candiak pour donner une deuxième vie à vos biens ou pour faire des trouvailles incroyables! Surveillez dès maintenant la carte interactive au candiac.ca.



Traverses piétonnes lumineuses

La Ville de Candiak a remporté le prix Coup de cœur du public des Grands prix d'excellence 2025 en transport grâce à son projet pilote de traverses piétonnes intelligentes. Cette nomination a généré un engouement auprès des municipalités ainsi que pour les organisations participantes au 59^e Congrès annuel de l'Association québécoise des transports (AQTr), en mars dernier.

En 2024, Candiak est devenue la première ville en Amérique à tester une technologie européenne de pointe avec ses traverses piétonnes lumineuses. Consultez l'actualité intégrale au candiac.ca.



Nos 5 Fleurons, une fierté durable et collective

En 2019, la Ville de Candiak obtenait son cinquième Fleuron. Trois ans plus tard, les citoyens ont mis la main à la terre et ont démontré que la Municipalité était toujours à la hauteur de la plus haute distinction en matière d'aménagement horticole durable. Cet été, nous nous retrouvons de nouveau les manches afin d'accueillir les juges des Fleurons du Québec dans le plus bel environnement responsable. Ils seront de passage afin de déterminer, pour une troisième évaluation consécutive, si Candiak conserve sa classification exceptionnelle. Mettons de l'avant nos meilleures pratiques et créons collectivement un paysage à notre image. Après tout, nos 5 fleurons, c'est une fierté durable et collective! Consultez le candiac.ca sous l'onglet *Fleurons du Québec* pour plus de détails.





Parcs et espaces verts

Cet automne, la Ville entamera des chantiers visant à bonifier son offre d'installations sportives. Quatre terrains de tennis du parc Montcalm seront entièrement remis à neuf alors que de tout nouveaux terrains de pickleball seront construits au parc Fernand-Seguin. La fin de l'été coïncidera avec la finalisation du parc linéaire situé dans le TOD. L'aire d'attente près de la patinoire réfrigérée couverte au parc Haendel est terminée et est désormais accessible.



Atelier 25

La construction de l'Atelier 25, conçu pour le Service des travaux publics, se poursuit jusqu'à la fin de l'automne. Rappelons que ce projet positionne Candiac comme leader en matière d'innovation, de résilience aux changements climatiques et de développement durable.

Réseau routier

Ce printemps, différents travaux s'amorceront, tels que la réhabilitation du réseau d'égout sanitaire et pluvial sur le boulevard Montcalm Nord. La technique de gainage utilisée permettra d'augmenter la durée de vie de ces infrastructures souterraines. Notons également, la réfection de surface de la chaussée de la place Mercier et de l'avenue Mendel dont le but est de maintenir la pérennité de ces rues.

La saison se poursuit avec le début des travaux de reconstruction des infrastructures souterraines ainsi que de la structure sur la place Grieg. Dès la fin de ce printemps, le bouclage du réseau d'aqueduc sur la rue de Toulouse sera mis en place. Des projets de prolongement sont prévus durant l'été pour le boulevard de Sardaigne ainsi que pour l'avenue Joubert. Ces travaux s'échelonneront sur une période de deux ans.





RÉCUPÉRATION



Écocentre de Candiac

L'écocentre est accessible aux citoyens de Candiac. Ce centre de récupération des matières résiduelles permet de se départir écologiquement de certains produits, matières et matériaux. Chaque résident peut se départir gratuitement de 15 m³ de matières par année. Une fois cette quantité atteinte, des frais de 33 \$/m³ s'appliquent et sont payables par carte de débit ou carte de crédit.

Journées déchiquetage de documents confidentiels

La Ville offre des journées dédiées au déchiquetage gratuit et rapide de documents confidentiels afin de pouvoir s'en départir de façon sécuritaire et écologique.

Ces journées auront lieu dans le stationnement du Complexe Roméo-V.-Patenaude situé au 135, chemin Haendel :

- Samedi 7 juin, 8 h à 15 h
- Samedi 6 septembre, 8 h à 15 h

Ce service est réservé exclusivement aux résidents de Candiac. Visitez le candiac.ca pour de plus amples détails.

Collecte de branches

Une collecte de branches à domicile a lieu périodiquement. Les prochaines collectes auront lieu le **7 juillet et le 6 octobre**. Nous vous rappelons que les branches doivent être placées, au plus tôt, le samedi matin précédant la collecte et, au plus tard, à 7 h le matin même de la collecte, en tas compact en bordure de la rue (et non dans la rue). **L'extrémité coupée doit être dirigée vers la rue. Les branches ne doivent pas être attachées.**

MRC DE ROUSSILLON



Info-collectes

La MRC de Roussillon s'occupe de plusieurs collectes sur le territoire dont celles des matières organiques, recyclables ainsi que des déchets. Elle est aussi responsable d'autres types de collectes ponctuelles. Consultez info-collectes.ca pour connaître les dates et les modalités.



Alerte collecte

Inscrivez-vous aux alertes courriel pour connaître en temps réel les changements d'horaire, les retards ou les collectes spéciales.

Pour s'inscrire : info-collectes.ca



Demande de permis en un clic!

À tout moment, les citoyens de Candiac ont la possibilité d'effectuer des demandes de permis et de certificats d'autorisation en ligne via le site Web de la Ville. Il vous suffit de vous rendre au candiac.ca et de remplir le formulaire de la section *Demande de permis*. Si le type de permis dont vous avez besoin ne se retrouve pas dans la liste en ligne, vous pouvez vous adresser directement au Service de l'urbanisme.

450 444-6050 | permis@candiac.ca

Limitation et réduction d'arrosage

Le *Règlement 1025 concernant l'utilisation de l'eau potable* a été adopté l'an dernier, conformément aux recommandations émises par le gouvernement du Québec. À l'approche de la saison estivale, nous invitons les citoyens à se référer à la réglementation en vigueur pour connaître les mesures à respecter pour l'arrosage et pour réduire leur utilisation en eau. Consultez la section *Utilisation de l'eau potable* au candiac.ca.

Soupape de retenue

À titre de rappel, Candiac a adopté le *Règlement 5003-003* concernant l'obligation d'installer une soupape de retenue (clapet de non-retour) à l'égard de tout immeuble, **peu importe son année de construction**. Cette soupape de retenue doit être installée conformément aux normes dudit règlement. À défaut, la Municipalité est exonérée de toute responsabilité, s'il y a lieu, concernant des dommages causés lors d'un refoulement. La Ville invite donc les propriétaires n'ayant pas déjà installé une telle soupape de retenue à procéder aux travaux nécessaires sans plus tarder. Consultez le candiac.ca pour plus de détails.

Versement de taxes

La date limite pour le deuxième versement des taxes foncières est le 5 juin 2025. Comment acquitter son compte de taxes? Les paiements par institution bancaire, Interac, chèque ou argent comptant sont acceptés. Pour connaître toutes les modalités de paiement, visitez le candiac.ca.

Rappel pour les propriétaires de nos amis canins

Les chiens doivent en tout temps être tenus en laisse dans les espaces publics. De plus, n'oubliez pas que la propreté est une question de civisme : les excréments de vos animaux doivent être ramassés et jetés de manière appropriée. Consultez la page *Animaux* au candiac.ca.

Mise aux normes de votre piscine

Vous êtes propriétaire d'une piscine? Vous avez **jusqu'au 30 septembre 2025** pour rendre vos installations conformes à la réglementation. La Ville s'assurera de la conformité des installations en étant présente sur le territoire et vous accompagnera dans vos démarches afin que vous respectiez la loi provinciale en vigueur pour les piscines résidentielles. Pour connaître les précisions ou prendre rendez-vous avec un inspecteur, consultez la rubrique : *Mise aux normes des piscines résidentielles*, sous la section *Règlements* au candiac.ca.



Le bulletin municipal est publié par la Ville de Candiac.

Réalisation

Service des communications et relations avec le citoyen

Révision

Stéphanie de Bollivier

Photos

Picaboo Photographie et Amélie Picquette

Conception graphique

Agence Caza

Impression

Pub Cité

Tirage

11 326 exemplaires

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

candiac.ca

Candiac EN PLEINE EFFERVESCENCE!

Des projets qui prennent vie

- Terrains de pickleball
- Parc linéaire
- Troisième parc canin
- Réfection des terrains de tennis
- Mobilité améliorée
- Et plus encore

Une vision qui prend forme

- Futur centre-ville Montcalm
- Maison du citoyen
- Grande bibliothèque
- Terrain réservé pour accueillir une école primaire
- Quartier de la Gare
- Et plus encore



**Découvrez tout
ce qui s'aménage**
CandiacVision2033.ca

